

Interview complète / Nathalie REVOL, association Lin et Chanvre Bio et de Henri POMIKAL, agriculteur à Louvigny

Bonjour, Nathalie Revol, je suis pilote des essais chanvres au sein de l'association Lin et Chanvre bio. L'association travaille sur trois axes :

- Le premier, c'est de promouvoir le développement du lin textile issu d'agriculture biologique.
- Le deuxième axe, c'est la construction d'une filière chanvre textile. Et maintenant l'objectif, c'est la pérennisation de cette filière.
- Puis, le troisième axe, c'est de fédérer l'amont et l'aval de la filière textile, parce que l'association regroupe producteurs, tailleurs, filateurs, tisseurs, tricoteurs, petites et grandes enseignes.

Comment la filière du chanvre textile s'est-elle développée sur le territoire ?

L'association avait à cœur de créer cette filière, et on a commencé les premières expérimentations en 2017. A cette époque, il n'existait aucun outil dédié pour paralléliser le chanvre au sol, donc on a commencé en parallélisant manuellement 30 arbres.

Avec cette première matière première qu'on a obtenue, on a fait un tout premier jean pour prouver qu'avec le chanvre, on ne faisait pas que de la ficelle, ce qui nous a donné de la crédibilité. L'Agence de l'eau nous a soutenus dès le début et a aidé à financer une première petite faucheuse paralléliseuse que j'ai fait venir de Chine, qui nous a permis d'agrandir les essais, mais qui pour autant n'était pas un outil qu'on pouvait conseiller aux agriculteurs, parce qu'elle ne faisait pas la totalité du travail et c'était vraiment rudimentaire. Mais ça nous a permis de faire les essais filabilité, tissabilité, de présenter des matières obtenues avec le chanvre normand.

Puis on s'est rencontrés avec Henri sur le salon de la fête de l'excellence normande, le salon Le Feuillenot, et à partir de là, Henri y a vraiment cru, et ça a permis le développement beaucoup plus rapidement.

Bonjour, je suis Henri Pomikal, agriculteur et tailleur pendant 20 ans.

Par ces deux métiers, ça m'a permis d'acquérir une connaissance dans la culture du lin. Grâce à la rencontre avec Nathalie, on a essayé de transposer ce que je savais faire dans le lin au chanvre. Alors dans un premier temps, l'objectif et l'élément déclencheur de cette idée-là, ça a été l'arrêt brutal de la sucrerie de Cagny, qui nous obligeait à perdre une tête d'assolement dans la rotation des cultures du calvados.

C'était un élément très important. Alors aujourd'hui, on est dans le calvados à 650 hectares en 2024. On a démarré, comme vous l'a dit Nathalie, sur des micro- parcelles en 2018.

Donc 650 hectares dans le calvados, 2000 hectares en Normandie (basse et haute), et 2500 en France. Donc on voit bien que c'est quand même la Normandie qui est l'élément déclencheur de cette nouvelle culture. Donc 2500 hectares sur le bassin textile de Bayeux à Dunkerque, sur le bassin linier, 2500 hectares pour faire du chanvre textile.

Après, la France est la première productrice de chanvre de la communauté européenne pour faire du bâtiment, de la graine, des applications qui sont différentes de celles dont on parle aujourd'hui.

Quand on a décidé de transposer ce qu'on savait faire dans le lin au chanvre, il y avait un maillon manquant, c'était le matériel de fauchage, qui n'existait pas. Après ce qu'on avait vu en Chine, on a essayé de bricoler des faucheuses chinoises, et là on a eu l'idée, avec un constructeur belge, de construire une machine, complètement innovante, qui en fait était le prototype de ce qu'on avait mis en place avec deux faucheuses chinoises, l'avant de deux faucheuses chinoises et l'arrière d'une arracheuse à lin. Voilà, le cahier des charges que j'avais demandé à mon constructeur, c'était ça.

La faucheuse, le prototype est arrivé en 2021. Donc ce prototype est passé en 2021 sur nos 10 hectares d'essai. Et on a réussi, grâce au Conseil régional qui nous a subventionné, qui a cru à ce projet-là, à démarrer cette culture qui était complètement abandonnée.

En 2022, le constructeur a fait une deuxième machine qui ont fait à toutes les deux 140 hectares. En 2023, il y a eu 1000 hectares de semées sur le bassin linier avec cette faucheuse. Et donc là, en 2024, 2400 hectares avec une quinzaine de faucheuses.

Donc voilà, la filière est lancée. Maintenant, il faut faire tout pour la pérenniser, et indiquer les bonnes pratiques. Et ça fait partie des rôles qu'on a, Henri et Lin et Chanvre Bio, pour expliquer aux agriculteurs ce qu'il faut faire et ne pas faire pour réussir son chanvre textile. Au départ on a parallélisé à la main. Ensuite, on a fait venir de Chine une première petite faucheuse paralléliseuse. Puis quand on s'est rencontré avec Henri, on en a commandé une deuxième, parce qu'Henri avait l'idée de mettre une faucheuse par-dessus l'autre pour pouvoir couper en deux longueurs d'un mètre. Mais bon, c'était les prémices, ça nous a permis d'avancer, mais ce n'était pas suffisamment au point pour pouvoir proposer ça aux agriculteurs.

Et selon vous, en quoi le chanvre est une culture bénéfique pour la protection des ressources en eau ?

Le chanvre, a cette particularité-là, c'est qu'elle peut être cultivée à la fois en bio et en traditionnel. C'est-à-dire que c'est une plante où on ne fait aucune intervention. Du jour où on a semé le chanvre jusqu'à la récolte, il n'y aura aucune intervention phytosanitaire.

Donc, sur une année de chanvre, l'indice de fréquence de traitement, d'utilisation des phytos, va être de zéro. Et ça, c'est très important, et c'est ça que l'Agence de l'eau a compris. En développant cette culture-là, Ceci permet aussi de compenser et d'améliorer les structures des sols, et surtout d'alimenter les teillages bas normands.

En plus, cette culture a vraiment un côté vertueux qui, aujourd'hui, est important par rapport aux ressources en eau. Dans une culture de chanvre, il y a zéro adventisme, parce que le chanvre est une culture étouffante. C'est vraiment l'avantage, pas de désherbage, ni chimique, ni mécanique. C'est une culture qui est rustique et qui ne craint pas les maladies. Donc, on n'a rien à faire sur cette culture, si ce n'est que de soigner énormément la préparation du sol pour le semis.

Quels sont les avantages et les inconvénients de la culture pour les agriculteurs ?

Les avantages, c'est de recréer une nouvelle tête d'assolement dans la rotation. C'est important dans l'agriculture d'avoir une diversité de cultures à mettre dans la rotation des exploitations.

Ça, c'est un élément très important par rapport à l'indice de fréquence de traitement des phytosanitaires. Donc, ça, c'est un premier élément, et c'est là où l'Agence de l'eau a tout compris. Le deuxième, c'est que ça vient conforter les outils de teillage, parce qu'on va rentrer dans les outils de teillage, et dans la filière textile en général, deux cultures.

Cela va venir conforter nos outils de transformation, nos investissements, ainsi que pérenniser les emplois directs et indirects dans cette filière. Ça vient conforter tout l'aval de la filière qui utilise cette fibre pour pouvoir faire du fil, du tissu et de la confection. On avait cette chance, en fait, que les filatures de lin passent aussi bien du chanvre comme du lin.

Une fois que le lin est travaillé ou le chanvre est travaillé, il va directement sur les filatures lin et chanvre. C'était un élément très important. S'il avait fallu inventer toute la filière aval, je pense que ça aurait été beaucoup plus compliqué que ça ne l'est aujourd'hui.

Parmi les avantages, comme le dit Henri, hormis le premier outil qu'il fallait inventer pour paralléliser les tiges de chanvre au sol, tous les autres outils utilisés pour le lin (la retourneuse, la souleveuse, l'enrouleuse, la teilleuse) sont compatibles. On avait déjà sur le territoire tout le côté industriel et le climat qui permettent de cultiver du chanvre textile dans de bonnes conditions. Parce que pour le lin comme pour le chanvre, il y a l'opération de rouissage qui doit s'effectuer au mois d'août.

Et pour qu'on puisse avoir un rouissage au mois d'août, il ne faut pas le dire aux touristes, mais il faut qu'il pleuve au mois d'août. Et c'est ce qui fait de la Normandie le premier producteur de lin mondial et demain le premier producteur de chanvre au textile également.

Donc là, quand vous regardez à l'intérieur de la culture de chanvre, on ne voit aucun adventice, comme vous pouvez le voir, c'est très dense et la lumière ne passe pas à travers. Et c'est ce qui fait qu'il n'y a pas de problématique de désherbage avec le chanvre, ni mécanique, ni chimique.